



2015-2019

Agir ensemble pour préserver la qualité de l'eau

# L'eau du robinet, ça ne coule pas de source !

L'eau est une ressource naturelle précieuse et sa protection, un enjeu pour garantir aux habitants une eau potable de qualité et limiter le recours aux traitements coûteux avant distribution.

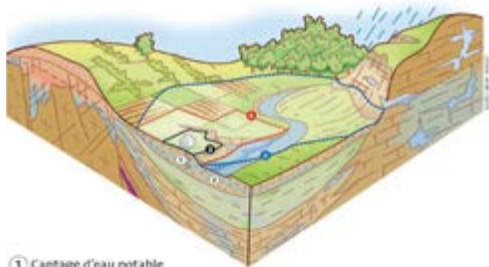
# D'où vient l'eau potable distribuée à La Rochelle ?

- Elle provient, pour un tiers, des captages souterrains que la ville de La Rochelle possède en Plaine d'Aunis :

- à Fraise (communes de Vérines et Anaïs)
- à Varaize (commune de Périgny)

Ces captages sont stratégiques pour l'alimentation en eau potable de La Rochelle et des communes voisines.

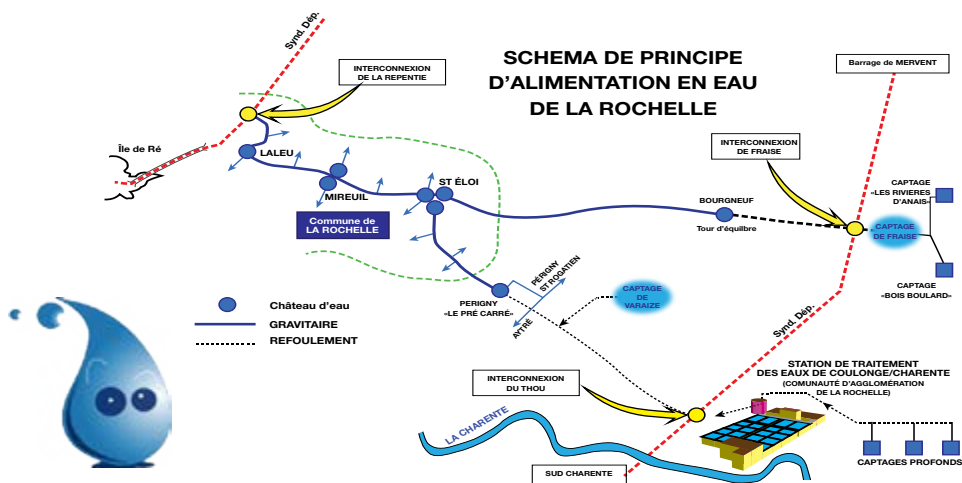
- Les deux tiers restant sont issus de l'usine de production d'eau de Coulong-sur-Charente, appartenant à la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. L'eau du fleuve Charente est prélevée et traitée et parcourt ainsi plus de 40 kilomètres jusqu'à La Rochelle.



- 1 Captage d'eau potable
- 2 Nappe d'eau souterraine captée
- 3 Périmètre de protection immédiate (PPI)
- 4 Périmètre de protection rapprochée (PPR)
- 5 Périmètre de protection éloignée (PPE)

## Comment la qualité de l'eau distribuée est-elle garantie ?

- Plus de 296 analyses sont réalisées par an pour le contrôle et la surveillance tout au long de la chaîne de production et de distribution.



- Des périmètres de protection ont été mis en place autour des captages pour empêcher les pollutions ponctuelles et accidentelles.
- La ville a racheté des parcelles jouxtant ces périmètres de protection, pour renforcer la sécurité de ses captages. Ces parcelles sont mises à disposition via la SAFER ou via un Bail Rural Environnemental à des agriculteurs bio, converties en prairies ou en boisements.
- La ville a engagé depuis 2005 des actions, dans le cadre du programme régional « Re-Resources », pour réduire les pollutions « diffuses ».

5,4 millions de m<sup>3</sup> d'eau distribués à La Rochelle en 2015, contre 8 millions de m<sup>3</sup> en 2002, grâce aux recherches de fuites sur le réseau et aux économies d'eau réalisées par les services de la ville et les Rochelais (90 % de rendement).  
1,9 millions de m<sup>3</sup> d'eau potable consommée à La Rochelle provient des captages de Fraise et Varaize (chiffres 2015).

# Des actions partenariales pour une protection à long terme



Pour protéger ses ressources en eau et prévenir les risques de pollution, la ville de La Rochelle mène depuis plusieurs années des actions autour de ses zones de captage, en partenariat avec les agriculteurs et entreprises agricoles, les collectivités et institutions, les associations environnementales, les particuliers, les scolaires... Ces actions sont conduites dans le cadre du programme « Re-Sources » initié par l'ex-région Poitou-Charentes.

## Les objectifs stratégiques ont été définis collectivement :

- Sensibiliser aux enjeux de protection de la ressource en eau
- Favoriser et accompagner les changements de pratiques à l'origine des pollutions de la nappe phréatique, pour retrouver une eau naturellement de qualité
- Agir avec les opérateurs économiques pour impliquer l'ensemble du milieu agricole et les accompagner vers des modes de production plus durables
- Accompagner les particuliers, les gestionnaires d'infrastructures et les collectivités locales vers une limitation des pesticides et des pollutions azotées
- Limiter le transfert des polluants vers la ressource en eau, par des aménagements et une occupation du sol adaptée
- Evaluer et partager nos résultats

## Vers un nouveau plan d'actions partagé

Une évaluation concertée de ces actions menées sur les captages rochelais a été réalisée de juin 2014 à juin 2015. Elle a permis de recenser les attentes des personnes concernées et de proposer des actions plus efficaces. Pour renforcer la prévention et la cohérence des actions, de nouveaux objectifs stratégiques ont été définis collectivement pour les cinq années à venir.

## 24 actions seront mises en œuvre pour atteindre ces objectifs, comme par exemple :

- L'accompagnement technique individuel des agriculteurs vers un projet d'exploitation contribuant à la préservation de la qualité de l'eau par les opérateurs agricoles
- Organisation de visites de fermes innovantes
- La mise en œuvre d'études pour approfondir la connaissance de la nappe
- Plantations de haies et aménagement de zones tampon
- La sensibilisation des scolaires

Les bassins d'alimentation de captage en eau potable de la Ville de La Rochelle



- Limite du bassin d'alimentation
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection immédiat

# Chiffres « Re-Sources » en Poitou-Charentes

//////74 captages protégés à l'échelle régionale

950 000 habitants desservis à partir de ces captages

//////413 captages fermés ces 30 dernières années majoritairement à cause de la qualité de l'eau

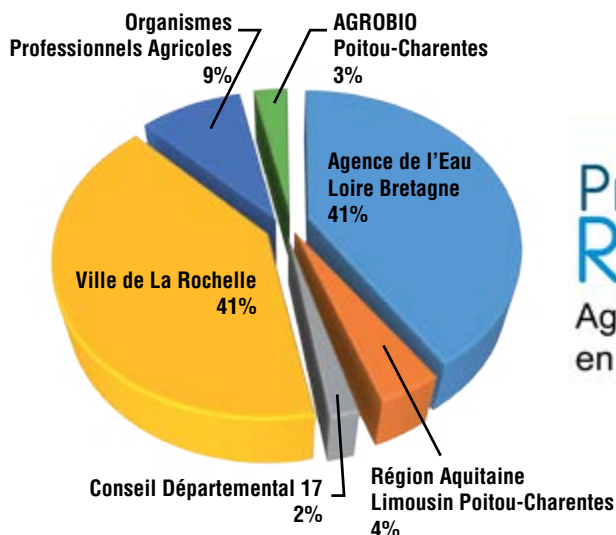
# Favoriser le développement de l'agriculture biologique

Depuis 2005, la Ville de La Rochelle s'est engagée, avec le Groupement des Agriculteurs de Charente-Maritime et Agrobio Poitou-Charentes, à soutenir et diffuser l'information sur l'agriculture biologique. Des diagnostics de conversion et des journées collectives de démonstration sont, par exemple, proposés gratuitement sur le territoire. La ville est également inscrite dans le dispositif national des sites pilotes. Eau et Bio piloté par la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique. Aujourd'hui, 1% de la surface agricole utile du territoire est cultivé selon les principes de l'agriculture biologique. L'objectif pour 2020 est de tripler ces surfaces.

© Direction de la Communication - Ville de La Rochelle

# Des investissements conséquents pour la qualité de l'eau

Le budget prévisionnel du programme « Re-Sources » s'élève à 1 882 500 € au total sur 5 ans.



**Programme Re-Sources**  
Agir pour l'eau potable en Poitou-Charentes

